

Coopérant/e au développement

Nature des tâches

Les coopérants et coopérantes au développement interviennent dans différents domaines : technique et bâtiment, santé, agriculture et sylviculture, etc. Il s'agit toujours, en collaboration avec les habitants du pays en voie de développement concerné, de faire en sorte qu'à l'avenir ceux-ci soient capables de subvenir eux-mêmes à leurs besoins fondamentaux.

Conditions d'admission

a) apprentissage professionnel achevé ou b) haute école spécialisée ou études supérieures ou c) connaissances techniques spécifiques ou d) plusieurs années d'expérience professionnelle ; les conditions d'admissions varient ; il est conseillé de ne pas choisir son métier en fonction d'un éventuel futur travail de coopérant au développement et aide humanitaire.

Vue d'ensemble d'un réseau global, intérêt pour la politique de développement, sens de la coopération, capacité d'adaptation et flexibilité d'esprit, constitution robuste et résistance psychique, acceptation de missions de 2 à 3 ans, ouverture d'esprit vis-à-vis de rencontres interculturelles.

Formation

Suivi intensif de conférences sur le sujet ; diplôme post-grade (pour les diplômés de l'enseignement supérieur).

Perspectives

Formation continue dans son propre métier et par des voyages, apprentissage de langues étrangères ; avancement : chef/-fe de projet.